

## Du nouveau sur Gaston A. Renaud, chef de poste en Côte d'Ivoire, photographe et éditeur

*par Jean-Jacques Fadeuilhe\**

Dans le *Bulletin* n°36, du printemps 2013<sup>1</sup>, nous avons présenté la Collection Gaston A. Renaud concernant la Côte d'Ivoire. Cette présentation donnait quelques informations sommaires sur le personnage de Gaston Renaud. Ayant poursuivi nos recherches il nous est possible aujourd'hui d'apporter un certain nombre de compléments et donc de préciser sa biographie.

Gaston-Louis-Joseph-Alexis Renaud est né à Suresnes (département de la Seine à l'époque) le 11 octobre 1876. Il est le fils d'Alexis Claude Dorothee Renaud, officier comptable, et de Virginie Langlard qui décède avant ses 10 ans. Son père, remarié en 1886, meurt à Clerval (Doubs) en 1892, à l'âge de 57 ans.

En 1896 le jeune Gaston passe devant le Conseil de Révision. Il est décrit comme un homme d'1,63 m, aux yeux gris noir, cheveux et sourcils châtain. Il est déclaré "propre au service" mais en sa qualité d'élève à l'Ecole Spéciale des Langues Orientales Vivantes<sup>2</sup> il obtient un sursis d'incorporation. Il effectue un service militaire d'un an au 60<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, de septembre 1897 à septembre 1898, et le certificat de bonne conduite lui est délivré.

Il retourne alors à Paris, sans doute pour poursuivre des études. En juillet 1900 il revient à Clerval, puis en juillet 1901 il s'installe à Dijon.

Les raisons qui vont l'amener à partir en Afrique à ce moment-là ne sont pas connues.

Une décision du Ministre des Colonies en date du 8 octobre 1902 l'agrée en qualité de commis de 1<sup>re</sup> classe des Affaires Indigènes à la Côte d'Ivoire pour compter de la veille du jour de son embarquement, et lui donne instruction de rallier son poste par le paquebot quittant Marseille le 5 novembre 1902<sup>3</sup>.

Si sa date exacte d'arrivée en Côte d'Ivoire n'est pas connue avec exactitude, nous savons par contre que le 8 décembre 1902 une décision du Gouverneur le désigne pour servir au Chef-lieu<sup>4</sup>. Puis le 6 janvier 1903 une nouvelle décision<sup>5</sup> le nomme Chef de poste d'Assikasso. Enfin il est mis à la disposition de l'Administrateur de Bondoukou<sup>6</sup> par une décision du 4 juin 1903.

La Côte d'Ivoire est alors divisée en 10 cercles. Le cercle de l'Indénié est limité au nord par les cercles de Bondoukou et de Kong, à l'est par la frontière de la colonie anglaise de la Côte d'Or, au sud par les cercles d'Assinie et des Lagunes, à l'ouest par le cercle du Baoulé. Il comprend deux circonscriptions : Assikasso et Insérim, avec résidence de l'administrateur à Zaranou. Situé plus au nord le cercle de Bondoukou est limité au nord par le 2<sup>e</sup> territoire militaire, à l'est par la frontière de la colonie anglaise de la Côte d'Or, au sud par le cercle de l'Indénié et à l'ouest par le cercle de Kong. Il comprend deux circonscriptions : Bouna et Bondoukou avec résidence de l'Administrateur à Bondoukou.



*G. Renaud en uniforme de commis des Affaires Indigènes* (document Gérard Blanc, Clerval)

\* jj.fadeuilhe@wanadoo.fr

L'auteur tient à remercier tout particulièrement M. J.-L. BRUGGER, conservateur du remarquable Musée de la Mémoire et de la Paix à Clerval (Doubs) <http://www.musee-memoire-paix.org/>, ainsi que M. G. BLANC auteur du site Internet LE PORTAIL DE CLERVAL <http://perso.orange.fr/clerval>

<sup>1</sup> FADEUILHE, Jean-Jacques, "Essai d'inventaire des cartes postales de Côte d'Ivoire (1893-1939) : Collection Gaston A. Renaud 1902-1904". *Bulletin n°36*, Images & Mémoires, printemps 2013, p. 31-35.

<sup>2</sup> Nous ignorons dans quelle section il s'inscrivit. L'Ecole pouvait être alors un marchepied pour intégrer l'Ecole coloniale si le candidat avait également un diplôme de droit.

<sup>3</sup> *Bulletin Officiel de la Côte d'Ivoire (BOCI)* 1902-12, page 968.

<sup>4</sup> *BOCI* 1902-12, page 970.

<sup>5</sup> *BOCI* 1903-1, page 49.

<sup>6</sup> *BOCI* 1903-06 page 285.

C'est à Assikasso que Gaston Renaud fait la connaissance de Maurice Delafosse<sup>7</sup>, qu'il reçoit à l'occasion de la mission que ce dernier effectue pour la délimitation de la frontière avec la Gold Coast. Gaston Renaud lui expose longuement ses idées pour le développement de son poste.

Albert Nebout, administrateur et commandant du cercle de Bondoukou écrit à son sujet<sup>8</sup> : « Sans que je le demande on m'a envoyé un deuxième commis, M. Renaud ; un monsieur très homme du monde, joli garçon d'ailleurs, à la langue dorée, le visage orné d'une belle barbe noire ». Tout paraît aller pour le mieux pour Gaston Renaud et sa carrière.

Fin 1903 il semble qu'il soit tombé malade puisqu'il lui est accordé, par décision du Lieutenant-gouverneur en date du 7 janvier 1904, un congé de convalescence de trois mois pour la France.

Le 7 juillet 1904 par décision du Gouverneur Général<sup>9</sup>, et malgré son absence, il est inscrit au Tableau supplémentaire d'avancement pour 1904, pour l'emploi d'adjoint de 2<sup>e</sup> classe des Affaires Indigènes, décision confirmée en date du 9 janvier 1905.

Enfin par décision du Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française en date du 25 décembre 1905<sup>10</sup> nous apprenons que M. Barberet, rédacteur stagiaire au Ministère de l'Intérieur, est nommé adjoint de 2<sup>e</sup> classe des Affaires indigènes de l'A.O.F., par permutation avec M. Renaud. Ainsi se termine la carrière africaine de Gaston Renaud après un séjour de 13 mois, dont 11 mois dans l'Indénié.

Photographe amateur, il réalise pendant son séjour, à l'occasion de ses déplacements et de ses tournées, un certain nombre de clichés qui font l'objet d'une édition en cartes postales non numérotées (35 ou 36 cartes) à son retour en France. Il constitue également un album (« Mon voyage à la Côte d'Ivoire de Bingerville à Bondoukou » Côte d'Ivoire, 1902-1904<sup>11</sup>) puis procède à une nouvelle édition de 30 cartes. Toutes les cartes sont signées Gaston A. Renaud, le "A" correspondant à l'un de ses prénoms Alexis.

Après son séjour en Côte d'Ivoire et une fois sa convalescence achevée, Gaston Renaud intègre donc le Ministère de l'Intérieur où il est nommé rédacteur stagiaire à l'Administration Centrale par arrêté du 31 octobre 1905<sup>12</sup>, puis titularisé à la 4<sup>e</sup> classe par arrêté du 20 octobre 1906, promu à la 3<sup>e</sup> classe en 1909 au choix.

Réserviste, il est à ce titre affecté à une section d'infirmiers militaires depuis 1910. Mobilisé à la déclaration de guerre il est nommé caporal en décembre 1914 puis sergent en juin 1915. Nommé officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe le 28 mars 1918 il est mis à la disposition du Ministère de l'intérieur (en fait son administration). Il est démobilisé le 22 février 1919 et continue son activité au sein du Ministère de l'Intérieur.

En 1914 il est élu maire de Clerval, la ville où son père est mort et où il a séjourné à plusieurs reprises, tout en continuant à travailler au Ministère de l'Intérieur à Paris.

En septembre 1923 a lieu l'inauguration du Monument aux Morts sur lequel sont gravés les noms des 40 Clervalois tués dans les combats de la Première Guerre Mondiale. Des centaines d'habitants de Clerval et des environs sont venus participer aux cérémonies solennelles présidées par les personnalités de l'époque<sup>13</sup>.

Il décède sans descendance en septembre 1924 à Clerval, alors qu'il est sous-chef de bureau à la Direction du contrôle et de la comptabilité du Ministère.

Aujourd'hui encore une avenue de Clerval porte son nom.



**Gaston Renaud, prononce son discours, debout devant le Monument aux Morts de Clerval (1923)**  
(Courtoisie : Musée de la Mémoire et de la Paix de Clerval)

<sup>7</sup> DELAFOSSE (Maurice), *Les frontières de la Côte d'Ivoire, de la Côte d'Or et du Soudan*. Paris 1908. p. 244.

<sup>8</sup> NEBOUT (Albert), *Passions Africaines*, Éditions Eboris, 1995, page 250.

<sup>9</sup> *Bulletin administratif du Gouvernement Général de l'A.O.F.*, juillet 1904, p. 535, "Tableau d'avancement supplémentaire de juillet 1904 pour l'emploi d'adjoint de 2<sup>ème</sup> classe".

<sup>10</sup> *Bulletin Officiel de la Côte d'Ivoire*, 1906, janvier, page 101.

<sup>11</sup> Source : Photographie d'Outre-mer et FR ANOM 8Fi56 1/30.

<sup>12</sup> *Bulletin officiel du Ministère de l'Intérieur*, 1905, année 69, volume 10, page 403.

<sup>13</sup> À cette occasion Gaston Renaud a fait venir à Clerval une équipe de cinéastes pour réaliser un film présentant le village et montrant le déroulement des cérémonies. Ce film exceptionnel est conservé par le musée de la Mémoire et de la Paix de Clerval que nous remercions de nous avoir autorisés à en extraire cette image.